

L'es Sadirac Sentiel

MAGAZINE MUNICIPAL



Rentrée des classes P.7



P.2 Nouvelle équipe
municipale

P.15 Témoignage
Portraits de bénévoles

P.18 Assemblée
communale représentative

➔ **Actualités du personnel municipal**

De nouvelles arrivées dans l'équipe et à venir



Sandrine BARROIS
Directrice Générale des Services

Originaire de Normandie et diplômée d'un master en Droit européen, Sandrine

BARROIS a débuté sa carrière en travaillant notamment au sein du service développement économique de la Région Haute-Normandie. A partir de 2001 elle devient Directrice générale des services de la commune du Vaudreuil, puis en 2016 de la commune de St Sulpice et Cameyrac. Ces 20 années d'expériences ont conforté sa vocation pour travailler au service de l'intérêt général et pour le bien-être de la population. Recrutée le 1^{er} septembre 2020 à la direction générale de la commune de Sadirac, Sandrine BARROIS a en charge l'administration générale et assure le pilotage des orientations stratégiques de la collectivité. Collaboratrice directe de M. le Maire, son expertise lui permet également d'apporter assistance et conseil aux élus dans la mise en œuvre des politiques communales.



Marie-Laure GAIOLA
Accueil

Après des études de Gestion des Entreprises et un diplôme de décoratrice en poche, Marie-Laure GAIOLA a travaillé pendant 6 ans en tant que responsable de rayon dans un grand magasin de décoration. Après une reconversion réussie à la

Caf de Bordeaux, elle est aujourd'hui en charge de l'accueil de la commune de Sadirac. Ses missions consistent à accueillir, informer et orienter le public dans ses démarches administratives. Sa priorité : la satisfaction des administrés. Ses atouts : son sourire, sa disponibilité et son efficacité !



Eléonore DESPRES-REILLER
Communication et Animations

Précédemment en poste à la Mairie de Mérignac pendant 2 ans, Eléonore DESPRES-REILLER est diplômée d'un Master 2 en Management de projets culturels. Aujourd'hui responsable de la communication à la Mairie de Sadirac et en

charge des événements culturels portés par la commune, elle assure la mise en œuvre de la campagne de communication sur les supports papiers et numériques et participe à la valorisation des activités associatives.



Catherine VILLALONGA
Directrice Réglementation Qualité Hygiène et sécurité

Catherine VILLALONGA est désormais chargée et responsable du suivi des réglementations et des mises en conformité, de l'hygiène et

des conditions de travail, de la qualité et la sécurité. Il était indispensable qu'enfin tous ces sujets soient rigoureusement appréhendés, suivis et appliqués pour le bien-être et la sécurité de tous.

... En cours de recrutement... En cours de recrutement... En cours de recrutement... En cours de rec

Un(e) Directeur-trice du service périscolaire

Après 6 ans d'existence de l'école Théodore Monod de Sadirac-Lorient, au moins 6 directrices du périscolaire se sont succédées. Une situation anormale, regrettable et préjudiciable. D'indéniables erreurs de «casting» et un accueil qui n'a pas toujours été à la hauteur. Début 2021, ce poste sera à nouveau pourvu. Nous devrions pouvoir faire mieux.

Un(e) policier-ère municipal(e)

Le prochain recrutement d'un ou d'une policier-ère municipale va permettre d'élargir les plages horaires d'activité du service. Les missions de cette police de proximité en matière de prévention, de maintien de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique au service de la commune et de ses habitants, s'en retrouveront renforcées.

“ C'est en vous rencontrant, en vous donnant la parole que nous construirons un projet qui vous ressemble ”



Le 15 mars 2020, les Sadiracais et Sadiracaises ont choisi un nouveau projet politique mené par la liste « J'aime Sadirac », je les remercie pour leur confiance ainsi que l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés aux élections. Malgré le contexte inédit lié à l'épidémie de coronavirus que nous vivons, la démocratie a pu être respectée !

Nous n'aurions pas pu faire face à cette crise sanitaire exceptionnelle sans le concours sans faille des personnels soignants, de nos commerçants, associations, bénévoles, services d'ordre et pompiers, mais également sans l'esprit de solidarité et de cohésion qui a habité toutes celles et ceux dévoués au quotidien. La municipalité les remercie chaleureusement. L'engagement et le professionnalisme du personnel municipal, très sollicité pendant la période d'urgence sanitaire, a permis de garantir la continuité du service public. Je les remercie pour leur investissement indéfectible au service de nos concitoyens.

Assurer les missions essentielles de solidarité, de soutiens aux tissus associatif et économique local, devient encore plus aujourd'hui notre priorité. A l'occasion du conseil municipal d'investiture qui a eu lieu le 28 mai 2020, c'est désormais une nouvelle équipe qui est pleinement opérationnelle et déterminée pour relever ces défis et concrétiser les engagements pris auprès de vous, pendant la campagne électorale. Nous travaillerons collectivement à cet accomplissement au service de l'intérêt général. Compte tenu de l'actualité, nous devons faire preuve d'adaptabilité dans les services publics rendus à la population. Il est du devoir de la municipalité et des élus de se présenter avec détermination et humilité face à la hauteur des défis qu'impose la gestion de cette crise sanitaire post-confinement.

Le 1^{er} septembre 2020, les enfants et élèves des écoles du Bourg et de Lorient ont pu être accueillis dans le respect des mesures sanitaires qui s'imposaient dans les établissements scolaires. L'organisation de cette rentrée, si particulière, a nécessité une adaptation permanente afin d'assurer la sécurité de tous les élèves et du personnel. Je remercie les enseignants, le service des affaires scolaires, le service technique ainsi que les élus en charge de cette rentrée, grâce à eux les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école dans un cadre serein.

Dans la continuité des engagements de la campagne, ce nouveau journal reflète plusieurs tournants pris pour cette nouvelle mandature : transparence, proximité, concertation et participation citoyenne.

Vous y trouverez toutes les informations utiles sur l'action de nos services, l'actualité de vos commerçants et associations, mais aussi de nouvelles rubriques et de nombreux appels à participation, car c'est en vous rencontrant, en vous donnant la parole que nous construirons un projet qui vous ressemble.

Vous pouvez compter sur mon énergie et ma détermination ainsi que sur celle de mon équipe qui m'accompagne chaque jour et qui se tient à votre écoute.

Je vous souhaite une belle rentrée à toutes et tous, et n'oubliez pas, restez prudents et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Bien à vous,

Patrick GOMEZ
Maire de Sadirac

SOMMAIRE

- 2** Nouvelle équipe municipale
Vos nouveaux élus
- 4** Mieux connaître
Les commissions communales
Le conseil communautaire
- 6** Budget finances
Projet d'investissement
- 7** Actualité
Des adaptations pour une rentrée réussie !
- 8** Solidarité - Vous accompagner
Le CCAS, Développer des valeurs d'entraides
- 10** Vie économique
Solidaires avec nos commerçants
• Développement économique une responsabilité partagée • Nouveau à Sadirac
- 12** Le marché de la Halle
- 13** Cadre de vie
Bien vivre ensemble
- 14** Vie associative
Le guide des associations
Le Rugby club de la Pimpine
- 15** Témoignage- Ils vous racontent
Rencontre avec Anne-Marie PTAK de l'Age d'Or
- 16** Vie numérique
Du mouvement dans la commune
- 17** Culture
Sorties et culture au programme
- 18** Participation citoyenne
Assemblée communale représentative
- 20** Expression n'appartenant pas à la majorité municipale
- 21** Démarches et infos

Les manifestations et informations annoncées dans le magazine sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Suivez l'actualité de la commune : www.mairie-sadirac.fr

Directeur de la publication : Patrick Gomez • Adjoint à la communication : Christophe Moiroux • Conception et création graphique : Négociatel • Impression : Evoluprint • Chargée de communication : Eléonore Despres-Reiller • Document édité à : 2 500 exemplaires. ISSN en cours - dépôt légal à parution. Distribué dans les boîtes aux lettres de Sadirac, également disponible en libre distribution dans les lieux ouverts au public (hôtel de ville, bibliothèque) et commerces de la ville.

Contactez la rédaction : vous avez un sujet à proposer, des questions ou remarques n'hésitez pas à nous contacter : communication@sadirac.fr



Patrick GOMEZ
Maire de Sadirac
Conseiller communautaire
URBANISME, P.L.U.I,
PERMIS DE CONSTRUIRE

Vos nouveaux élus : des parcours au service du territoire

Agriculteur maraîcher, entrepreneur, commercial, avocate, infirmière... ce sont autant de profils singuliers qui constituent la richesse de la nouvelle équipe municipale. Si l'exercice de la fonction d'élu relève tout d'abord d'un engagement collectif au service de la commune, il a été fait le choix pour l'attribution des différentes délégations de valoriser les parcours professionnels et domaines de compétences propres aux membres du conseil municipal.

⇒ 8 adjoints



Claude CAMOU
1^{er} Adjoint
AFFAIRES SCOLAIRES,
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE
c.camou@sadirac.fr
06 77 46 43 96



Estelle METIVIER
2^e Adjointe
Conseillère communautaire
ACTION SOCIALE, SÉNIORS,
INTERGÉNÉRATIONNEL, HANDICAP
e.metivier@sadirac.fr
06 25 04 11 82



Jean-Louis WOJTASIK
3^e Adjoint
VIE ASSOCIATIVE, SPORT
jl.wojtasik@sadirac.fr
06 25 04 11 97



Florence FOURNIER
4^e Adjointe
CULTURE, PATRIMOINE, ANIMATION,
COMITÉ DES FÊTES
f.fournier@sadirac.fr
06 25 04 12 23



Patrick LE-BARS
5^e Adjoint
Conseiller communautaire
FINANCES
p.lebars@sadirac.fr
06 25 04 12 30



Maryse CHIRON-CHARRIER
6^e Adjointe
Conseillère communautaire
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
ACTIVITÉS COMMERCIALES, AGRICOLES,
VITICOLES ET ARTISANALES
ma.chiron-charrier@sadirac.fr
06 25 04 12 39



Christophe MOIROUX
7^e Adjoint
COMMUNICATION
c.moiroux@sadirac.fr
06 25 04 36 07



Aurélie GAINARD
8^e Adjointe
AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT,
ÉCOLOGIE, CADRE DE VIE,
COHÉSION SOCIALE
a.gainard@sadirac.fr
06 25 04 60 32

⇒ 3 conseillers municipaux délégués



Benoît LAMARQUE
VOIRIE-RÉSEAUX
b.lamarque@sadirac.fr
06 03 06 23 80



Anne-Auréli FUSTER
MOBILITÉ
aa.fuster@sadirac.fr



Françoise GOASGUEN
AFFAIRES SCOLAIRES
f.goasguen@sadirac.fr



Clara MOURGUES
Conseillère communautaire



Benjamin AUDUREAU
Conseiller communautaire



Nicolas REY



Rosette TAN



Christophe COLET



Agnès SALAÛN



Elisabeth LESLOURDY



Brigitte JASLIER



Jean-Philippe MICHON

C'est avec beaucoup de tristesse que le conseil municipal vous informe du décès de Didier ROLAND, conseiller municipal, survenu le 14 septembre 2020.

⇒ 6 élus de l'opposition



Daniel COZ
Conseiller communautaire
M.COZ a refusé de nous accorder son
droit à l'image.



Barbara DELESALLE
Conseillère communautaire



Gilles BARBE



Elodie DUBEDAT



Stéphan BAQUE



Claire RIGLET

27
conseillers
municipaux
21 ÉLUS DE LA MAJORITÉ
6 ÉLUS DE L'OPPOSITION

Les commissions municipales Des instances d'étude issues du conseil municipal

En général constituée pour la durée du mandat, les commissions communales sont des instances de travail et d'étude composées des conseillers municipaux.

Les commissions examinent et préparent les délibérations soumises à l'approbation du conseil municipal. Leurs travaux portent sur des affaires d'intérêt local dans des domaines variés : urbanisme, économie, culture, communication, enseignement, environnement, habitat...

Lieu de concertation et de première instruction, elles peuvent émettre des avis et formuler des propositions. En revanche, leur rôle reste exclusivement consultatif et ne disposent pas d'un pouvoir décisionnel : le conseil municipal reste

seul à pouvoir, par ses délibérations, régler les affaires de la commune. Le Maire est le président de droit de l'ensemble des commissions, chaque Adjoint est vice-président de la commission correspondant à sa délégation. Le conseil municipal peut décider de former à l'occasion de chaque séance de nouvelles commissions d'une durée limitée afin d'étudier des questions spécifiques.

Les commissions ne sont pas publiques, mais peuvent dans certains cas faire appel à une personnalité extérieure qualifiée.

Les élus de Sadirac ont voté la constitution de 9 commissions.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les commissions doivent respecter le principe de représentation proportionnelle permettant de garantir l'expression pluraliste des élus municipaux au sein de l'assemblée.

Texte de référence : article L2121-22 du code général des collectivités territoriales.

Affaires scolaires, Petite enfance et Jeunesse



Claude CAMOU,
1^{er} Adjoint au Maire
délégué aux Affaires scolaires,
Petite enfance et Jeunesse

Benjamin AUDUREAU - Elodie DUBEDAT - Françoise GOASGUEN - Brigitte JASLIER - Nicolas REY - Claire RIGLET - Rosette TAN

Action Sociale, Séniors, Intergénérationnel, Handicap



Estelle METIVIER,
2^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à l'Action Sociale,
Séniors, Intergénérationnel,
Handicap

Gilles BARBE - Barbara DELESALLE - Anne-Aurélié FUSTER - Françoise GOASGUEN - Brigitte JASLIER - Nicolas REY - Agnès SALAÛN

Vie associative, Sport



Jean-Louis WOJTASIK,
3^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Vie associative, Sport

Stéphane BAQUE - Elodie DUBEDAT - Florence FOURNIER - Anne-Aurélié FUSTER - Patrick LE BARS - Christophe MOIROUX - Elisabeth LESLOURDY

Culture, Patrimoine, Animation, Comité des fêtes



Florence FOURNIER,
4^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à l'Animation, Culture et
Patrimoine, Comité des fêtes

Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER - Christophe COLET - Barbara DELESALLE - Elodie DUBEDAT - Anne-Aurélié FUSTER - Christophe MOIROUX - Jean-Louis WOJTASIK

Finances



Patrick LE BARS,
5^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Finances

Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER - Daniel COZ - Barbara DELESALLE - Florence FOURNIER - Aurélié GAIGNARD - Estelle METIVIER - Jean-Louis WOJTASIK

Développement économique, Activités commerciales, agricoles, viticoles et artisanales



Maryse CHIRON-CHARRIER,
6^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Développement
économique, Activités
commerciales, Artisanat

Gilles BARBE - Aurélié GAIGNARD - Patrick LE BARS - Jean-Philippe MICHON - Claire RIGLET - Agnès SALAÛN - Jean-Louis WOJTASIK

Communication



Christophe MOIROUX,
7^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Communication

Stéphane BAQUE - Claude CAMOU - Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER - Florence FOURNIER - Aurélié GAIGNARD - Patrick LE BARS - Claire RIGLET

Aménagement, Environnement, Ecologie, Cadre de vie, Cohésion sociale



Aurélié GAIGNARD,
8^{ème} Adjointe au Maire
déléguée Aménagement,
Environnement, Ecologie et
Cadre de vie

Stéphane BAQUE - Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER - Christophe COLET - Daniel COZ - Clara MOURGUES - Agnès SALAÛN - Jean-Louis WOJTASIK

Voirie, Réseaux

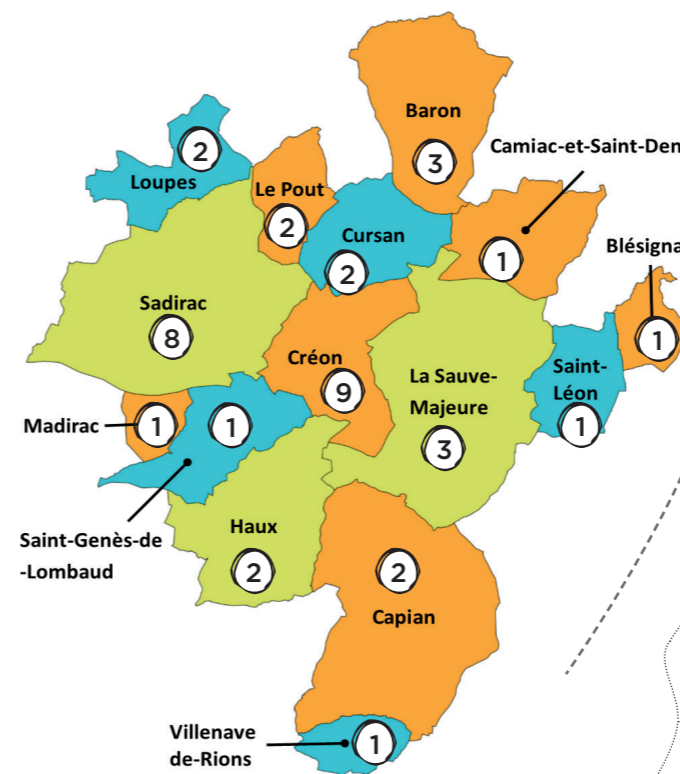


Benoît LAMARQUE,
Conseiller Municipal
délégué à la Voirie, Réseaux

Gilles BARBE - Claude CAMOU - Marie-Antoinette CHIRON-CHARRIER - Daniel COZ - Aurélié GAIGNARD - Estelle METIVIER - Jean-Louis WOJTASIK

Le conseil communautaire Qui sont les conseillers communautaires ?

Auparavant désignés par les conseillers municipaux, les conseillers communautaires siégeant à la Communauté de communes sont depuis la loi du 17 mai 2013 élus au suffrage universel. Le mode de scrutin dépend de la taille des communes. Dans les communes de 1000 habitants et plus ils sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales selon la technique de fléchage : la liste des candidats au mandat de conseillers communautaire est établie sur la base de celle des candidats aux élections municipales.



La communauté de communes du créonnais

15 communes
39 conseillers communautaires
6 vice-présidents
3 conseillers délégués

Président : **M. Alain ZABULON** (adjoint au maire de CREON)

1^{er} vice-président : **M. Bernard PAGES** (maire de MADIRAC) en charge du développement du territoire (économie, tourisme, finances)

2^{ème} vice-présidente : **M^{me} Sophie RENAUD** (adjointe au maire de BARON) en charge de l'action sociale et de la solidarité

3^{ème} vice-président : **M. Nicolas TARBES** (maire de Saint-Léon) en charge des infrastructures, du numérique, des techniques d'information et de communication et de la mise en œuvre du schéma de mutualisation.

4^{ème} vice-présidente : **M^{me} Marie-Christine SOLAIRE** (adjointe au maire de La Sauve-majeure) en charge de la jeunesse, du sport, de la culture et de la vie associative.

5^{ème} vice-président : **M. Frédéric LATASTE** (maire de Capian) en charge du cadre de vie territorial (aménagement, urbanisme, habitat, environnement, déchets).

6^{ème} vice-président : **M. Benjamin AUDUREAU** (conseiller municipal de Sadirac) en charge de la petite enfance et de l'enfance.

M. Ludovic CAURRAZE (maire de Cursan) conseiller délégué aux finances.

M. Jean-Marc SUBERVIE (maire de Villenave de Rions) conseiller délégué aux bâtiments communautaires

M. Romain Barthe-Barateig (maire de Haux) conseiller délégué à la Communication.

La Communauté de Communes exerce des compétences obligatoires en lieu et place des communes membres au titre de l'intérêt communautaire. Tous les projets communautaires s'inscrivent obligatoirement dans les compétences attribuées par les communes à l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

la CDC compte 17433 habitants au 1^{er} janvier 2020

Plus d'information sur la CC : www.cc-creonnais.fr

Projet d'investissement Une épargne pour l'école du Bourg



Le principal investissement de la mandature sera le projet de rénovation de l'école du Bourg (outre les travaux de voirie pour lesquels seront consacrés 300 à 350K€/an). Eu égard à l'endettement de la collectivité, il n'est pas envisageable de contracter un nouvel emprunt, c'est pourquoi la part revenant à la commune devra être autofinancée. Pour cela, une part majeure des économies sur le budget de fonctionnement de la commune sera orientée vers la ligne budgétaire destinée à ce projet.

Zoom

Dans le projet de campagne était prévu un audit financier. Nous avons arrêté notre choix sur GIRONDE RESSOURCES (conseil départemental) qui se propose de réaliser cette étude gratuitement. Ces résultats vous seront présentés avec nos projets lors d'une réunion publique.

La rémunération des élus comment ça marche ?

Indemnité de fonction : le maire et ses 7 adjoints ont décidé de baisser leurs indemnités

Lors du premier conseil municipal de la nouvelle mandature, le maire et ses adjoints ont fait le choix de baisser leurs indemnités municipales en faveur de 3 conseillers municipaux ayant reçu délégation. Une démarche qui vise à réduire les écarts de répartition entre les élus et qui symbolise la reconnaissance de l'implication collective dans la prise de nouvelles responsabilités.

Qui perçoit une indemnité ?

- Le maire dans la limite de 55% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (pour les communes de 4280 habitants).
- Les adjoints dans la limite de 22% de ce même indice.
- Les conseillers municipaux ayant reçu délégation peuvent prétendre à une rémunération.

Celle-ci est alors prélevée sur les indemnités du Maire et des adjoints.

Ainsi le Maire et les 7 adjoints ont vu leurs indemnités baisser au profit de 3 conseillers municipaux ayant reçu délégation.

Quelle est l'enveloppe théorique à distribuer ?

Indemnités maximales		Montant unitaire brut
Maire	55 %	2 139,17 €
Adjoints (x7)	22 %	855,67 €

Indemnités proposées par M. le Maire

		Montant unitaire brut
Maire	43 %	1672.44 €
1 ^{er} Adjoint	22 %	855.67 €
Adjoints au rang 2 à 8	19 %	738.98 €
Conseiller municipal ayant reçu délégation voirie-réseaux	19%	738.98 €
Conseillers municipaux ayant reçu délégation rang 2 et 3	7 %	272.25 €



Des adaptations pour une rentrée réussie !

Nous venons tous de passer une période pour le moins exceptionnelle, déstabilisante, qui a parfois mis à mal notre vie et bousculé nos habitudes. L'ensemble des personnels scolaires, périscolaires, restauration et services techniques ont du travailler dans un contexte contraignant, générant beaucoup de difficultés, nécessitant une grande réactivité. Il m'était donc évident et indispensable de rencontrer, d'écouter tous les personnels concernés. Ils ont largement participé à la mise en place et à la réussite de cette organisation rigoureuse que les circonstances exigeaient.

M. le Maire et moi-même tenons à les remercier très chaleureusement de leur engagement sans faille dans la mise en place d'un fonctionnement scolaire avec autant de contraintes et d'inconnues.

En tant que nouvel adjoint chargé des affaires scolaires, de la petite enfance et de la jeunesse, je serai particulièrement attentif à ce que toutes les règles sanitaires et de sécurité soient toujours respectées et appliquées.

Claude CAMOU - 1^{er} adjoint Affaires scolaires, petite enfance et jeunesse



La rentrée scolaire 2020/2021

Le respect des mesures sanitaires a nécessité plusieurs ajustements qui ont été rapidement mis en place. Les écoles vous accueillent pour cette rentrée avec les mêmes horaires, les mêmes modes de fonctionnement et d'enregistrements. La Mairie devant s'adapter à l'évolution de l'épidémie et aux nouvelles consignes sanitaires, il est possible que de nouvelles règles d'accueil des enfants s'imposent.

La rentrée scolaire 2021/2022

Avec la commission des affaires scolaires dès octobre 2020, une consultation sur les rythmes scolaires sera mise en place avec les enseignants et parents pour la rentrée 2021/2022.

Enseignants et animateurs de nos écoles

- Ecole maternelle du Bourg**
M^{me} Sabine BERTHEAU succède à M^{me} Marie Laure CHASSAGNE qui a fait valoir ses droits à la retraite.
- Ecole primaire du Bourg**
M. Frédéric LAFARGUE succède à M^{me} Emilie CUBIE.
- Ecole de Lorient**
Départ volontaire de M^{me} Laurève MADILLAC directrice du périscolaire, un recrutement est en cours. M^{me} Anne Pierre BORDET assurera l'intérim de l'école de Lorient, M^{me} Julie CASTILLEJO assurera le fonctionnement de l'école du Bourg.

Avis des familles

Une majorité des animateurs renouvelle leur offre de services pour les Temps d'activité périscolaire. Plus d'information sur le site de la Mairie rubrique Rentrée 2020/2021 www.mairie-sadirac.fr

Questionnaire famille

D'ici la fin de l'année 2020, un questionnaire de satisfaction sera adressé aux parents d'élèves afin de recueillir vos avis sur des thèmes relatifs à la jeunesse et à l'enfance pour préparer la prochaine rentrée. Ce questionnaire sera accessible sur le site de la Mairie.

Quelques actions d'urgence

- **Ecoles du Bourg**
Fin juillet : pose de filets anti pigeons sous la charpente de deux préaux (réclamés depuis plusieurs années).
Fin juin : consultations d'entreprises pour des travaux d'étanchéité des toitures de l'école maternelle.
- **Ecole de Lorient**
Installation d'un bungalow dédié petite enfance pour répondre à une ouverture de classe.
Mise en service prévue : octobre 2020.

Dans le cadre de ces travaux l'accès au city stade et à l'aire de jeux est provisoirement fermé.

Pourquoi un bungalow ?

Conscient que la mise en place d'un bungalow reste une disposition controversée (risque du provisoire qui dure longtemps, espace qui dénature avec les bâtiments de l'école..), ce choix a été pris en concertation avec l'équipe enseignante afin d'obtenir une solution d'accueil rapide en préservant une moyenne de 25 élèves par classe sans réduire l'espace de la salle d'évolution et la cour de récréation.

Et après ?

Un nouveau projet s'impose : agrandir l'école de Lorient avec une réelle vision d'avenir tout en préservant les espaces d'accueil des enfants. Un groupe de réflexion sera constitué avant la fin de l'année afin de démarrer ce projet d'extension.

Comment ?

La municipalité souhaite mettre en place un processus participatif afin d'associer les habitants et les parents d'élèves dans ce projet d'aménagement. Un comité consultatif sera mis en place afin de mener à bien cette démarche. La Mairie vous informera régulièrement de l'avancée de ce projet et organisera une réunion publique spécifique.



Le CCAS « Développer des valeurs d'entraides, de solidarité et d'échanges »

Le CCAS exerce différentes activités de prévention et d'aide, en liaison étroite avec les institutions publiques ou privées, en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes en situation de handicap, lutte contre les exclusions...).

Il s'agit d'orienter le public vers un plan d'accompagnement face à la précarité, l'isolement, la dépendance, les difficultés sociales et familiales.

Nous souhaitons faire vivre le CCAS en y développant des valeurs d'entraides, de solidarité et d'échanges. C'est fort de cet engagement que chacun de ses membres souhaite donner de son temps afin de développer différentes actions pour mieux vivre ensemble.

Estelle METIVIER - Adjointe action sociale, seniors, intergénérationnel, handicap.

Différentes actions mises en place pour répondre au mieux aux besoins de la population

Un accompagnement social

Le CCAS vous accompagne dans les démarches de demande de logements sociaux et fait le lien avec les bailleurs sociaux.

Le CCAS vous conseille et vous soutient dans les démarches administratives (accès aux droits, soutien au maintien à domicile, aide au budget, ...).

Le CIAS vous propose un accompagnement personnalisé grâce à sa conseillère en économie sociale et familiale qui assure des permanences en mairie ou à domicile les lundis et jeudi matin à la Mairie pour vous accompagner dans vos démarches (sur rendez-vous).

CCAS

25 route de Créon - 33670 Sadirac - 05 57 34 57 09
ccas@sadirac.fr

Un service de portage de repas

Le CCAS assure le portage des repas à domicile aux personnes dépendantes ou en incapacité temporaire, pour la durée de leur choix, après inscription. Les repas sont élaborés par nos personnels de la cuisine communale. La livraison s'effectue le matin entre 10h et 12h, les repas du week-end sont livrés le vendredi matin et ceux des jours fériés la veille. Le prix du repas est de 5 euros.

Tous les formulaires d'inscription (portage des repas, plan d'urgence) sont disponibles à l'accueil et sur le site internet de la Mairie.

Un plan canicule, grand froid et COVID-19

Toute personne isolée, de + de 65 ans, en situation de handicap peut s'inscrire auprès du CCAS. Le CCAS assure alors un suivi de ces personnes lors de période de canicule ou grand froid en les contactant par téléphone pour s'assurer de leur état de santé et qu'ils aient les gestes adéquats. Ce plan a été également activé lors du confinement mais également en septembre.

Banque alimentaire

En collaboration avec le CIAS du Créonnais, une distribution des colis alimentaires est assurée tous les 15 jours par des bénévoles de l'association Action Solidaire Sadiracaise au local du CCAS (à côté de la poste).

Communauté de Communes du
Créonnais
CIAS

39 bd Victor Hugo - 33670 CREON
05 57 34 57 05
responsablecias@cc-creonnais.fr

Braderie solidaire

L'association Action Solidaire Sadiracaise ouvre la braderie tous les 15 jours le vendredi de 14h à 17h. Le local est situé Chemin de Poste et accessible à tous. Vous pouvez également y déposer aux heures d'ouverture des vêtements que vous ne voulez plus et en bon état.

Action Solidaire Sadiracaise
05 56 30 67 32

SAMD

Le SAMD est en charge de la mission d'aide à domicile sur notre commune, qui concerne toutes les tâches du quotidien (ménage, repassage, courses, préparation des repas, ...).

SAMD Camblanes

10 Chemin du plessis - BP10
33360 Camblanes-et-Meynac
05 56 20 00 15
accueilsamd@cdc-portesentredeuxmers.fr
www.samd-aide-domicile.fr

Ma commune, ma santé : une offre collective et mutualisée pour tous ses adhérents

Le CCAS vous invite à prendre rdv auprès de M^{me} Dupin, membre de l'association ACTIOM, afin de choisir une mutuelle la plus adaptée à vos besoins.

Prise de RDV auprès de :
M^{me} DUPIN au 06 35 78 58 58 qui assure une permanence au CCAS de la Mairie de SADIRAC

- Vendredi 30 oct. de 9h à 12h
- Mercredi 25 nov. de 9h à 12h
- Vendredi 18 déc. de 9h à 12h

N'hésitez pas à porter votre contrat en cours pour le comparatif



Appel à participation projet Accessibilité & Handicap

Chaque journée est souvent une journée remplie de défi pour une personne en situation de handicap pour vivre en société.

La volonté de l'équipe municipale :

- comprendre le handicap pour mieux accueillir et accompagner
- mettre en place des actions, répondre à l'attente, combler des manques ou carences aujourd'hui encore plus intolérables

Nous impliquer est notre devoir, apprendre est indispensable, informer et protéger sont de notre responsabilité.

Par contre, notre réactivité, notre efficacité et la réussite de chacun de nos projets ne pourra se faire qu'avec vous, parents, aidants, soignants, accompagnants.

Vos acquis, vos vies, vos connaissances nous sont indispensables.

Mais avant tout, il nous faut vous connaître et vous rencontrer pour recenser les besoins et leur urgence.

Combien de familles encore méconnues de nos services !

Rapprochez-vous de vos élus, interrogez-les, contactez-les ! Ils sont à votre disposition.

Pour répondre à cet appel à participation vous pouvez contacter :

Anne-Aurélië FUSTER, conseillère municipale déléguée à la mobilité
aa.fuster@sadirac.fr

Estelle METIVIER, adjointe à l'Action sociale, seniors, intergénérationnel, handicap : e.metivier@sadirac.fr



ENSEMBLE, NOUS IRONS PLUS LOIN.

Séniors « Devenez acteurs de votre santé » avec les ateliers Vitalité

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent.

VIÉILLIR EN TOUTE VITALITÉ

GRATUIT et OUVERT à TOUS !

Contact : 05 57 99 79 39
www.asept-gironde.fr

Réunion d'information
A SADIRAC
Lundi 26 Octobre 2020
à 14 H
salle Multiactivités
Route de Saint Caprais

En partenariat avec la Commune de Sadirac.

A destination des + de 55 ans, l'Association Santé, Education et Prévention sur les Territoires de la Gironde, vous propose différents ateliers gratuits qui vous permettront d'obtenir des conseils et techniques pour adopter des comportements sains au quotidien en faveur d'un vieillissement actif et réussi. Au programme : nutrition, bien-être, exercices physiques de remise en forme. Un cycle d'ateliers complets animés par des professionnels de santé et des animateurs formés par l'ASEPT.

Lundi 26 octobre 2020 réunion d'information à la **salle Multi activités** avec une présentation des différents ateliers proposés.

Plus d'informations :

ASEPT GIRONDE
13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux
Tél. 05 57 99 79 39
contact@asept-gironde.fr
www.asept-gironde.fr

Participez à la galette des rois

organisée le
dimanche 24 janvier 2021

Inscription :
communication@sadirac.fr
ou par tél. 05 56 30 62 29

Solidaires avec NOS commerçants de proximité : à nous d'être là pour eux

La crise sanitaire a eu un impact direct sur le tissu économique local et nous a rappelé le rôle primordial que tiennent nos commerçants, artisans et producteurs : pharmaciens, bouchers, boulangers ils étaient tous là pour nous durant cette période singulière. Avec la crise sanitaire, ils sont confrontés à de nombreuses difficultés, soutenons-les au quotidien par des gestes simples. Privilégier les commerces de proximité, les circuits courts, c'est soutenir le développement de l'économie locale et favoriser des modes de consommation vertueux bons pour notre santé et l'environnement. Indispensable au dynamisme et à l'attractivité de notre ville, les commerces sont également des lieux de rencontres et contribuent à créer du lien social.

Pharmacie de Sadirac :
La pharmacie a été achetée en avril 2019, juste un an avant l'épidémie de CO-VID-19. La période de crise sanitaire fut éprouvante : 3 semaines à travailler seule tous les jours et à assurer les gardes.
13 rte de St Caprais
05 56 30 68 97



Aux gourmandises de l'entre-deux mers
Boulangerie - Pâtisserie
10 route de Lignan
05 56 30 31 05



Boulangerie Le grain de Blé :
Nous avons passé du temps à l'écoute de nos clients qui avaient besoin d'échanger pendant cette période si particulière.
Boulangerie et pâtisserie (quartier de Lorient).
55 RD 671 - Lorient - 05 56 30 61 12

MERCI
A VOUS TOUS

Chez Jéré :
Tabac, loto espace café, bières
74 rte Départementale 14
ZA Le Plantey
05 56 06 01 96



Au Poirier :
De nouveaux clients de Sadirac ont poussé la porte du primeur et sont revenus ! Fruits, légumes, crèmerie, fromagerie.
74 rte Départementale 14
ZA Le Plantey
05 57 83 03 48



Boucherie Sadiracaise :
Certains habitants ont découvert la boucherie et ont été agréablement surpris de nos produits. Boucherie, charcuterie, plats cuisinés, alimentation générale, épicerie fine.
1 rte de St Caprais
05 56 48 00 86



Retrouvez la liste et les coordonnées de tous les commerçants et entreprises sur le site de la ville : www.mairie-sadirac.fr et dans le Guide pratique de Sadirac.



Le développement économique, une responsabilité partagée



La Mairie est l'interface entre les instances en charge du développement économique du territoire (la Communauté de Communes du Créonnais et le Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers) et le tissu économique de la commune, avec qui elle se doit d'entretenir des relations étroites afin d'appréhender les besoins et les attentes des acteurs locaux.

Les compétences de la Communauté de Communes du Créonnais sont :

- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités (industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques)

- la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- la promotion du tourisme et la création d'offices du tourisme

L'Espace Info Entreprendre du Cœur Entre-deux-Mers intervient dans tous les secteurs et champs de l'économie : artisanat, commerce, services, petite industrie, Economie Sociale et Solidaire... Le pôle territorial est un booster d'idées, un facilitateur de projets.



« NOUVEAU à Sadirac »

LA QUINCAILLE



LA QUINCAILLE a pour projet de reprendre la quincaillerie afin d'implanter un tiers lieu de bricolage avec comme activité centrale un commerce de quincaillerie à double offre de produits : neufs engagés et seconde main.

LA QUINCAILLE est un projet à but social et environnemental présentant 4 pôles d'activités : une quincaillerie, une recyclerie matières, un café-bistrot, des services partagés.

7 route de Saint-Caprais - 33670 SADIRAC

Mail : contact@laquincaille.org

Site internet : www.laquincaille.org

Réseaux sociaux: Facebook @laquincaille33



CLEAN PNEUS

Géométrie - Fournisseur et montage Pneus neuf & occasion tout type de véhicules

ZI BEL AIR - LORIENT - 33670 SADIRAC

Mail : benjamin.sanchez1992@outlook.fr

Téléphone : 05 56 30 35 97 - 06 89 81 09 38

O-PNEUS

Neuf/occasion
Sans Rendez-vous
Montage/Equilibrage/Réparation

Zone artisanale Bel Air

33670 SADIRAC

Horaire : 9h00/12h30-13h30/18h30

Téléphone : 05 54 52 26 35





Le marché de la Halle, consommez local c'est l'idéal

Le marché est ouvert tous les vendredis de 16H à 20H.



Venez retrouver vos producteurs et commerçants locaux

- La Fabrique à Potions
Cosmétiques bio
- Rotisserie Perez
Poulets rôtis
- Le Comptoir Burger
Burger
- Domaine d'Ecoline
Fruits et légumes
- Scea Les Jérôme
Huîtres
- Ptit Etang Fournil
Pains artisanaux
- Les Saveurs du Maroc
Couscous et pâtisseries orientales
- Yakedubon33
Charcutier, plats cuisinés
- Château Mamou
Vins
- Château Farizeau
Vins
- Earl Mjs Servens (Thioulet)
Vins

- Teranga Food
Cuisine des îles
- Le Bouche à Oreille de Latatia
Traiteur traditionnel
- Les Cannelés d'Audrey
Cannelés et pâtisserie
- Volaille
Volailles
- Primeur des Hirondelles
Fruits et légumes
- Tauzie Jean-Marie
Fromages
- Earl Castagnet
Vins
- Gimenez Alexandre
Chichis et barbe à papa
- Les Découvertes de Chloé
Enceinte en bois & accessoires
- Docus Paysages / Nomaplantes
Plantes

Questionnaire sur le marché de la HALLE : votre avis compte !

Le marché de la Halle fêtera bientôt sa première année, à cette occasion donnez-nous votre avis sur le marché en complétant le questionnaire distribué dans ce magazine, accessible sur le site de la mairie (www.mairie-sadirac.fr) et disponible en version papier à l'accueil de la Mairie.



NOUVEAU sur le marché



NOMAPLANTES



Les Découvertes de Chloé

Suivez de près l'actualité du marché : de nouveaux rendez-vous et animations sont à venir.

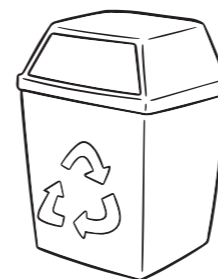
Le plaisir de vous retrouver au marché de la Halle



Bien vivre ensemble

à travers un cadre de vie agréable, et un environnement préservé et protégé.

En lien avec les habitants, les associations, les entreprises et interlocuteurs adéquats de la commune plusieurs projets seront portés dans les prochains mois.



Notre engagement pour l'amélioration de notre cadre de vie tout en préservant notre environnement est une de nos priorités. C'est pourquoi, plusieurs autres projets ont été évoqués et sont en cours de réflexion dans le cadre de la commission Cadre de Vie/Environnement-Ecologie-Cohésion sociale.

Auréli GAINARD - Adjointe aménagement, environnement, écologie, cadre de vie, cohésion sociale

Vers un éclairage public plus raisonné, économique et respectueux de notre environnement

Pourquoi aller vers cette démarche ?

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. La vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation, nous avons tout intérêt à mieux connaître notre éclairage afin de faire un bilan de notre consommation et envisager la mise en place d'actions concrètes. Toute cette démarche ne peut se faire qu'avec la collaboration de chacun.

Les enjeux de ce projet sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :

- sécurité des personnes et des biens ;
- maîtrise de la consommation d'énergie ;
- diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne) ;
- collecte et recyclage du matériel usagé.

De ce fait, il est essentiel d'en faire une priorité aujourd'hui.

Vers une sensibilisation et une plus grande vigilance quant aux problèmes de propreté sur la commune

La volonté dans ce projet est de travailler sur la faisabilité et la légitimité d'une brigade verte.

Ainsi, une réflexion sera menée sur la création d'une brigade verte ayant pour mission de signaler les problèmes de propreté dans l'espace public, de sensibiliser tout à chacun aux bons comportements notamment sur des sujets tels que :

- déchets jetés au sol
- dépôts sauvages
- abandon de débris dans les rues
- dégradation de mobilier urbain
- défaut de nettoyage
- déversements sauvages notamment dans la Pimpine, sur les abords de la piste cyclable et sur l'ensemble de la Commune.

Les enjeux de cette démarche sont également environnementaux, sociaux et économiques.

La municipalité lance une étude pour l'élaboration d'un schéma communal de déplacements.

Un cabinet d'experts va travailler sur l'élaboration d'un schéma communal qui analysera les déplacements piétons, motorisés et en vélos sur l'ensemble de la commune. La Mairie fera appel par la suite à un maître d'œuvre pour la réalisation des travaux qui s'imposent.



Collectif citoyen Sadirac - Transition
contact : sadiractransition@gmail.com
www.sadiractransition.fr

Le Collectif citoyen Sadirac-Transition, face à l'urgence démocratique, climatique, écologique, et sociale, propose à chacun.e d'agir, à son échelle, pour la co-construction durable de notre commune, en partenariat avec la municipalité et les acteurs du territoire, dans le cadre d'un Pacte pour la Transition signé avec nos élus. Démocratie citoyenne, urbanisme/filières paysannes/alimentation, mobilités douces et sécurisées, consommation éco-responsable et sobriété, bien-vivre-ensemble et inclusion sont les grands axes de notre action. Le Collectif est ouvert à tous et toutes dans un esprit de partage et de tolérance.

Nouveauté

Le guide des associations 2020

Vos associations à portée de main



Au mois de septembre a été organisée une distribution dans les boîtes aux lettres du 1^{er} Guide des Associations sadiracaises. Le guide est également disponible en libre-service à la Mairie et chez vos commerçants.

Pour démarrer cette nouvelle saison associative, la municipalité a souhaité renforcer son soutien aux associations présentes sur le territoire de la commune en lançant la 1^{ère} édition du Guide des Associations. Ce guide vous accompagnera pour découvrir l'ensemble des activités, projets et services proposés par les associations sportives, artistiques, culturelles et sociales. Vous y retrouverez toutes leurs coordonnées pour vous inscrire et les rencontrer.

+ d'informations
www.mairie-sadirac.fr

La municipalité met en place une aide forfaitaire de 10€/enfant pour les familles ayant au moins deux enfants inscrits dans n'importe quelle section de sport appartenant à la commune de Sadirac ou à l'intercommunalité.

Récompense

Le Rugby club de la Pimpine, lauréat de l'Oscar du mois



Décerné par la ligue régionale Nouvelle-Aquitaine de Rugby, « l'Oscar du mois » récompense les clubs sportifs qui se sont distingués par leurs résultats sportifs ainsi que par leur engagement. Le RCP, issu d'une fusion en 2017 entre l'US Sadirac et l'AS Céna/Latresne, a réussi à se développer en proposant à plus de 400 licenciés différentes pratiques et formation. Représenté dans toutes les catégories (écoles de rugby, « Old Blacks », équipe féminine « Les Pimpin'up »), le club met au cœur de son projet de développer l'accessibilité du rugby et sa pratique au plus haut niveau. C'est au regard de ses résultats sportifs ainsi que des efforts collectifs entrepris, que la ligue a décerné le vendredi 11 septembre au RCP l'Oscar du mois de janvier. Un beau trophée remis aux deux présidents du club !



Cécilia SAUBUSSE, Vice-Présidente en charge du développement de la Ligue, Dominique ROUGÉ et Christophe DEGUILHEM Présidents du club RCP, Michel MACARY Président la Ligue

Portraits de bénévoles

Rencontre avec Anne-Marie PTAK, présidente de l'association l'Age d'Or



Acteurs indispensables au fonctionnement et au développement de la vie associative, les bénévoles consacrent une partie de leur temps en s'investissant pour et avec les autres.

Un engagement volontaire pour se rendre utile, s'épanouir, faire de nouvelle rencontre, partager ses connaissances et découvrir de nouvelles compétences dans des secteurs variés. C'est toute la richesse de leurs expériences et de leurs parcours que nous vous partageons dans ces portraits : à découvrir dans chaque publication.

Anne-Marie Ptak, 81 ans et sadiracaise depuis 29 ans, est engagée dans l'association de L'Age d'Or depuis 1996 dont elle est actuellement la présidente. Au cours de ces années d'engagement elle a exercé différentes missions au sein du bureau de l'association. Aujourd'hui à la recherche d'une relève, elle souhaite comme lors de son arrivée à l'association, transmettre son expérience afin que cette transition se déroule dans de bonnes conditions.

Je suis entrée dans l'association L'Age d'Or en 1996 sous la présidence de Madame Bosc, qui a été un exemple pour moi et qui m'a beaucoup appris durant toutes ces années au sein de l'association. Elle-même a été présidente de L'Age d'Or pendant 30 ans, puis vice-présidente durant de nombreuses années. Pour ma part, j'ai été secrétaire de l'association de 2006 à 2009, puis présidente à partir de 2010. A ce moment-là nous comptions 109 adhérents pour 52 adhérents aujourd'hui.

En 2017 j'ai dû démissionner de mes fonctions pour des raisons de santé, mais j'ai pu reprendre le poste de présidente une année plus tard jusqu'à aujourd'hui. Nous sommes donc en recherche d'un ou d'une président(e) pour prendre ma relève dès janvier 2021 lors de la prochaine Assemblée Générale. Je ferais le relai pour l'administratif et l'organisation, si besoin, comme Madame Bosc l'avait fait pour moi lors de mon arrivée à l'association.

« Nous sommes donc en recherche d'un ou d'une président(e) pour prendre ma relève dès janvier 2021 lors de la prochaine Assemblée Générale. »

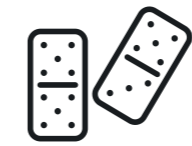
Contrairement à ce que vous pourriez croire il n'y a pas d'âge limite d'entrée, les postes à pourvoir au sein de l'association restent accessibles à toutes et tous (notre secrétaire a 42 ans).

Au commencement de l'association L'Age d'Or nous travaillions l'osier, désormais

les activités proposées ont été très diversifiées : belotes et jeux divers (scrabble, dominos), lotos chaque mois et le repas des adhérents. Nous prévoyons 2 à 3 sorties par an en bus vers différents sites à visiter. Deux grands lotos ouverts à tous sont organisés en septembre et en février à la salle Cabralès ainsi qu'une soirée cabaret en fin d'année.

L'association bénéficie de subventions afin de financer une partie des frais de transports ainsi que les repas des adhérents. La cotisation pour devenir adhérent de l'association est de 16€. Vous avez la possibilité de bénéficier des sorties même si vous n'êtes pas membre, mais sans profiter des aides apportées par l'association.

Vous souhaitez adhérer ou vous renseigner sur les activités de l'association, plus d'informations :
05 56 30 67 95



Du mouvement dans le numérique et la communication de la commune de Sadirac.



Faciliter l'accès à la communication numérique de la commune sur les différents outils et réseaux, tels que le site internet, l'application de la Ville et le Facebook, est aujourd'hui un enjeu essentiel. La mise en place d'une application Instagram permettra au plus grand nombre d'avoir accès aux informations et actualités de la commune.

Nous avons pour objectif de rendre tout notre numérique accessible aux associations, aux artisans et commerçants de la commune. Vous pouvez adresser vos demandes de communication à Eléonore Despres-Reiller à l'adresse suivante :

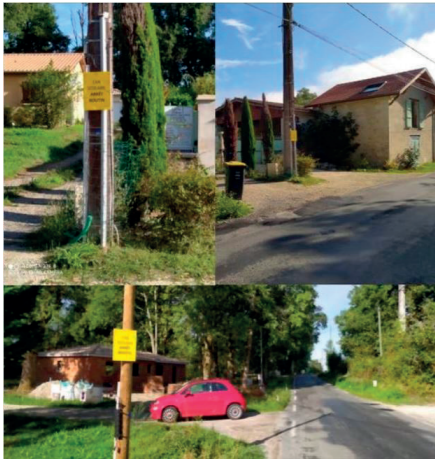
communication@sadirac.fr

En bref Retour en images sur le Facebook de la ville



Mairie de Sadirac
30 août · 🌐

UN ARRÊT DE CAR SCOLAIRE SUPPLÉMENTAIRE A SADIRAC !!
Enfin ! Suite à une action des parents, relayée par la municipalité en place, un nouvel arrêt de car scolaire a été créé pour desservir le collège de Créon à compter du 1er septembre 2020. Il est situé, pour le moment, à proximité du chemin de Boutin, au droit des 89 et 90 route de Créon (arrêts définis par les techniciens de la région et du département que nous tenons à remercier pour la rapidité avec laquelle ils ont répo... [Afficher la suite](#)



Mairie de Sadirac
le 14 septembre à 19:15 · 🌐

Mas Ladapt Camblesans
le 11 septembre à 13:14 · 🌐

Réunion de travail à MAIRIE DE SADIRAC avec [Jean Luc Camillieri](#), et les élu(e)s en charge du Handicap et des Affaires Scolaires dans le cadre du projet Hand'Mai... [Afficher la suite](#)

Mairie de Sadirac
le 11 septembre à 10:00 · 🌐

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE NOCTURNE DE LA HALLE ANDRÉ LAPAILLERIE.
A partir du vendredi 11 septembre : tous les soirs dès 22H l'éclairage de nuit de la Halle André Lapaillerie sera éteint.



Remerciements

Suite au départ de Marion Gaborit, qui a quitté ses fonctions à la Communication en mai 2020, toute l'équipe municipale souhaite la remercier pour le travail effectué depuis son arrivée ainsi que pour la passation des dossiers dans les meilleures conditions qui soient.

Mairie de Sadirac
26 août · 🌐

INCIVILITES :
Nous sommes heureux de vous annoncer que le propriétaire des balustrades égarés a été retrouvé !!! Quel soulagement ! Le maire remercie la réactivité et le travail combiné des gendarmes, du policier municipal et du service communication qui ont permis l'identification du malheureux dépossédé de ses gravats. Celui-ci a pu retirer l'ensemble de ses objets perdus mardi 25 août après-midi chemin de Brogeon, une histoire qui finit bien !



SORTIES ET CULTURE au programme



EXPOSITION DIALOGUE DE TERRES

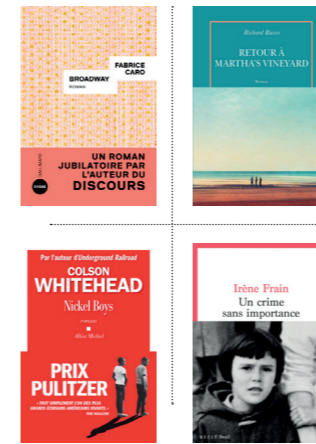
Maison de la Poterie
Dans le cadre du 35^{ème} festival international Céramique en Fête, cette exposition met à l'honneur Claire ROGER, spécialiste du nériage, dans un dialogue avec les céramistes de l'AGAP (G. Boullier, JF. Bourlard, Y. Braud, J. Coleman, Ch. Lebrun, E. Callejo, S. Machado, Y. Veyry).
Jusqu'au 19 décembre 2020

Plus d'informations :
info@ceramic-agap.com
05 56 30 60 03



LECTURE RENTREE LITTERAIRE 2020

La Bibliothèque vous dévoile ses coups de cœur pour cette rentrée
BROADWAY - Fabrice Caro
UN CRIME SANS IMPORTANCE - Irène Frain
RETOUR A MARTHA'S VINEYARD - Richard Russo
NICKEL BOYS - Colson Whitehead
N'oubliez pas tous les documents de la bibliothèque sont en libre accès sur internet !
Plus d'informations :
bibliotheque@sadirac.fr - 05 56 30 61 17



NOUVELLE EDITION 2020 MARCHÉ DE NOEL ET VIDE GRENIER

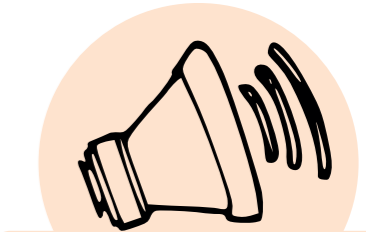
Cette année, l'USS et la municipalité illuminent votre 13 décembre sous la Halle André Lapaillerie
Artisans, particuliers, animations et d'autres surprises vous y attendent.
Alors rendez-vous bientôt !
Date : dimanche 13 décembre 2020



Les lieux culturels de la ville vous accueillent

Bibliothèque municipale
Mardi et vendredi de 16h à 18h30
Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 12h30
Place de l'église • 33670 Sadirac
05 56 30 61 17
www.mairie-sadirac.fr

Maison de la Poterie
Du mardi au samedi de 14h à 18h
Place Fouragnan • 33670 Sadirac
05 56 30 60 03
www.maisonpoteriesadirac.fr



TELETHON 2020 LANCEMENT APPEL À IDÉES

Cette année l'organisation du Téléthon doit se faire dans le respect des règles sanitaires liées au COVID-19.

Associations, habitants, bénévoles ou entreprises, faites nous part de vos idées pour marquer cette édition 2020. Défi sportif, animation culturelle, tournoi, jeux, concours...toutes vos idées seront les bienvenues ! Dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.

Mobilisons-nous pour donner les moyens de combattre la maladie.

Vous avez des idées ou un projet à soumettre :
déposez-nous vos propositions d'animation dans la boîte à idées mise à disposition à l'accueil de la Mairie, ou envoyez-nous un mail à : communication@sadirac.fr

Vous êtes exposants et souhaitez réserver un emplacement, contactez-nous jusqu'au 15 novembre 2020 : unionsportivesadiracaise@gmail.com



ASSEMBLÉE COMMUNALE REPRÉSENTATIVE



Dans une période de très grande incertitude où chacun découvre la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel de retisser du lien social et de redécouvrir tout l'intérêt de l'action collective.

Durant la campagne électorale, nous avons rencontré de nombreux sadiracais qui voulaient plus de transparence et volontaires pour s'investir dans la commune mais sans être élu pour autant.

La création de cette instance représentative, fondée sur le principe de la participation citoyenne, permettra de définir de manière partagée les projets à réaliser. Une ligne spécifique sera prévue au budget communal et fera l'objet d'une délibération municipale.

Seul on va plus vite,
ensemble on va plus loin !



Pour un changement de mode de gouvernance des candidats seront nommés :

- sur la base du volontariat
- par tirage au sort
- en tenant compte des tranches d'âges
- en respectant une représentativité communale
- en garantissant la parité



Cette assemblée représentative communale sera :

- constituée de 14 membres
- validée en Conseil Municipal
- élue pour une durée de 2 ans et se réunira tous les 3 mois



L'ensemble de cette assemblée sera renouvelée en fonction :

- du nombre des nouveaux arrivants
- du souhait des sortants

Les nouveaux membres seront élus pour 2 ans.

Un animateur, rapporteur des travaux de cette commission, sera élu par l'assemblée pour une durée d'un an non renouvelable.

Modalités de candidature à l'assemblée représentative disponibles à la Mairie et sur le site internet

➡ Le 20 octobre 2020





LA PAROLE AU GROUPE «PARTAGEONS DEMAIN»

L'ensemble de notre équipe tient à remercier tous les électeurs et électrices qui nous ont soutenus lors des élections municipales de mars 2020.

Après 6 ans passés à agir pour l'intérêt général des sadiracais et sadiracaises nous laissons la place à une nouvelle équipe qui prend la gestion au quotidien de notre belle commune.

Notre mandat aura été celui de l'action continue et des engagements tenus pour une évolution structurante de Sadirac.

Nous laissons une situation financière communale très correcte avec des **excédents budgétaires cumulés de plus de 1,5 millions €**, porteuse d'avenir dans la période extrêmement complexe qui nous attend suite à la crise sanitaire.

Depuis le 27 mai le groupe « *Partageons Demain* » composé de 6 élus d'opposition, siégeant au conseil municipal en totale collaboration avec l'ensemble du groupe, **tient à vous faire savoir que son engagement reste entier et sa détermination intacte.**

Nous avons participé aux premiers conseils municipaux, le début de la nouvelle équipe majoritaire marque quelques balbutiements et imprécisions. Nous considérons que cette période d'apprentissage du mandat municipal est normale au départ et qu'à l'avenir, les compétences factuelles et pragmatiques se révéleront pour une efficacité des décisions communales partagées.

Lors du vote du budget 2020 de la caisse des écoles, nous avons demandé à l'adjoint en charge des affaires scolaires des explications sur l'augmentation de 282 000 € du compte charges du personnel. Ces précisions n'ont toujours pas eu de réponse après deux relances. De plus nous avons constaté que la ligne budgétaire « projets pédagogiques » (diverses animations et sorties des enseignantes avec leurs élèves), n'avait pas été reconduite aux montants habituels alloués par classe depuis 6 ans. Là encore, aucune explication ne nous a été fournie.

Toujours vigilante aux actions de la mairie et à votre écoute, l'équipe de « *Partageons Demain* » vous souhaite une bonne reprise et une bonne rentrée pour les enfants.

PARTAGEONS DEMAIN

Notre but est de vous informer sur les décisions et actions de la majorité en place, ainsi que de leur mise en œuvre, tout en vous représentant au sein des instances municipales concernées.

Nous sommes là pour vous recevoir vous écouter vous comprendre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées vos commentaires vos critiques soit par le biais de notre adresse email, téléphone ou notre page Facebook.

ENSEMBLE, PARTAGEONS L'AVENIR DE SADIRAC, ENSEMBLE PARTAGEONS DEMAIN.

sadiracinfo@gmail.com
 Sadirac Info
 06 72 11 96 79



Démarche pratique

Afin de mettre en place une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour la commune de Sadirac, nous devons recenser les dommages subis dans la commune.

Ainsi, dans le cas où vous relevez des dommages matériels au niveau de votre habitat (ex : fissures,...), merci de nous transmettre un dossier complet avec vos coordonnées précises et descriptif (si possible photos à l'appui).*

*La demande déposée auprès de la Mairie doit être extrêmement précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Bien entendu, en parallèle, il vous est nécessaire de déclarer ces dommages à votre assurance. Si l'avis du Bureau Interministériel de Défense et Protection Civiles s'avère favorable et reconnaît la commune de Sadirac en Etat de Catastrophe naturelle, la Mairie vous en informera dans les plus brefs délais.



Les assurés disposent ensuite d'un délai de 10 jours au maximum, après la publication de l'arrêté interministériel au journal officiel, pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes.

Date de fin de recensement : 31 décembre 2020



Informations mairie :

Mairie de Sadirac
25, Route de Créon
33670 SADIRAC

E-mail : infomairie@sadirac.fr
Tél. 05 56 30 62 29
Astreinte 06 14 39 24 83

Horaires d'ouvertures :
Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermeture le Jeudi matin
Samedi de 9h à 12h (permanence)



www.mairie-sadirac.fr



Marie de Sadirac

Dans le cadre du 35^{ème} festival international Céramique en fête

Exposition/Sadirac

Claire Roger

avec le collectif de Sadirac

G. Boullier - J.F. Bourlard - Y. Braud
J. Coleman - Ch. Lebrun - E. Callejo
S. Machado - Y. Veyry

Dialogue de terres

19/09

19/12

2020

Maison de la Poterie
Place Fouragnan 33670 Sadirac
www.centreceramique33.org



Conception Maison de la Poterie - Sadirac © Pièce de Claire Roger

